

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVALUATION

Bureau d'évaluation indépendant

Documents supplémentaires pour ce point : *Étude de cas du travail du Programme commun avec et pour les populations clés en Thaïlande* ONUSIDA/PCB (51)/CRP3 ; *Évaluation indépendante du travail du Programme commun avec et pour les populations clés* ONUSIDA/PCB (51)/CRP4.

Action requise lors de cette réunion — le Conseil de coordination du Programme est invité à :

56. *Rappeler* les points de décision 7.3 et 7.4 de la 49e réunion du Conseil de Coordination du Programme, qui *entre autres*
 - a. ont félicité des progrès continus dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation et,
 - b. compte tenu de la situation financière de l'organisation, ont réitéré le point 9.3 de la décision de la 47e réunion du Conseil demandant à la Directrice exécutive de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et d'effectifs suffisants, conformément à la politique d'évaluation approuvée par le Conseil dans le point de décision 6.6 de sa 44e session,
 - c. ont approuvé le plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) et attendent avec impatience le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
57. *Accueillir* les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation, malgré les contraintes liées à la situation financière de l'ONUSIDA ;
58. *Prendre note de la réponse de la direction ONUSIDA /PCB (51)/22.35;*
59. *Prendre note du fait que la Directrice exécutive a envisagé des options pour financer le Bureau de l'évaluation dans le contexte actuel de la situation financière de l'ONUSIDA ;*
60. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation et le prochain plan d'évaluation de l'ONUSIDA qui seront présentés au Conseil de Coordination du Programme en 2023.

Implications financières pour la mise en œuvre des décisions : nulles

Table des matières

Résumé analytique	4
Évaluations et autres activités réalisées	6
Tableau 1 : Budget pour les évaluations et les activités en 2022 (\$)	6
Évaluations du Programme commun	7
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA	9
Amélioration de la qualité des évaluations	10
Suivi des évaluations	10
Comité consultatif d'experts	11
Exécution du budget	11
Tableau 2 : Budget d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)	12
Tableau 3 : Mise en œuvre par rapport au Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)	12
Tournés vers le futur	13
Conclusion	14
Assurer une fonction d'évaluation robuste	14
Propositions de décisions	15
Annexe 1 : Évaluations à effectuer en 2020-2022	16
Annexe 2 : Présentation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA	17
Annexe 3 : Lettre du Comité consultatif d'experts	18
Notes de fin	20

Résumé analytique

1. Ce document présente une vue d'ensemble de la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2022-2023. Le Plan d'évaluation a été approuvé par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) lors de sa 49e réunion en décembre 2021 et le Conseil a demandé qu'un rapport annuel sur l'évaluation soit présenté en 2022 (points de décision 7.3-7.4).
2. Le CCP est invité à examiner le rapport annuel et à prendre note des progrès réalisés et des contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation 2022-2023. Les principaux défis sont liés au fait que la fonction d'évaluation n'a pas été dotée de ressources conformément à la politique d'évaluation, qui demande que 1 % des dépenses organisationnelles soient allouées à la fonction d'évaluation — voir le point de décision 7.3 de la 49e réunion et le point de décision 9.3 de la 47e réunion du CCP.
3. Compte tenu de la situation financière de l'ONUSIDA, le budget du Bureau d'évaluation en 2022 a été réduit de 30 % au début de l'année et le nombre et la portée des évaluations et des activités à mener ont été ajustés en conséquence. Malgré les contraintes de ressources, deux évaluations majeures du Programme commun ont été achevées : sur les populations clés et sur le financement efficace et durable. Deux évaluations du Programme commun ont été lancées, sur les enveloppes nationales et la protection sociale, et seront achevées au premier trimestre 2023. En outre, deux évaluations du travail du Programme commun au niveau national ont été réalisées, au Lesotho et au Mali.
4. Des questions sur l'impact et les implications de la COVID-19 sur le travail du Programme commun ont été incluses dans les évaluations menées au cours de l'année, remplaçant une évaluation spécifiquement axée sur la manière dont la COVID-19 a affecté le travail du Secrétariat de l'ONUSIDA. Une évaluation des centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA a été achevée au second semestre de l'année, tandis qu'une évaluation du travail politique du Secrétariat de l'ONUSIDA a été reportée à 2023.
5. Pour assurer le suivi des évaluations, le Bureau d'évaluation a soutenu le développement des réponses de la direction aux évaluations et a suivi la mise en œuvre des recommandations. Le site Web de l'ONUSIDA a été régulièrement mis à jour avec les derniers rapports d'évaluation et les réponses de la direction. Dans le cadre des efforts visant à garantir la qualité des évaluations et à améliorer continuellement leur utilité, toutes les évaluations, une fois terminées, ont fait l'objet d'une évaluation externe.
6. Afin d'apprendre de l'expérience des autres, le Bureau d'évaluation a participé activement aux travaux du Groupe d'évaluation des Nations Unies, qui rassemble les bureaux d'évaluation de plus de 40 entités des Nations Unies. Deux réunions virtuelles du Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation ont eu lieu. Ils se sont concentrés sur le renforcement de l'utilité, de la crédibilité et de l'indépendance des évaluations, ainsi que sur les ressources de la fonction d'évaluation à l'ONUSIDA.
7. Au 1er novembre, environ 95 % du budget révisé et réduit avait été mobilisé. Le taux d'exécution global à la fin de l'année devrait atteindre 92 % du budget révisé. Des fonds non essentiels ont été mobilisés pour combler une partie du déficit de financement. La principale contrainte se situe au niveau du personnel. Cependant, en tant qu'unité comptant deux employés professionnels, sans soutien administratif dédié, le Bureau

d'évaluation est mis à rude épreuve et la réalisation de toutes les évaluations prévues pour 2022 – 2023 sera un défi.

8. Les évaluations du Programme commun qui seront lancées en 2023 comprennent une évaluation de l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires et une évaluation des droits humains, à condition que des ressources suffisantes puissent être mobilisées, ainsi que des évaluations du travail du Programme commun au niveau national. Les évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA qui seront réalisées en 2023 comprennent une évaluation de chacun des éléments suivants : le suivi mené par les communautés, le partenariat avec le Fonds mondial, l'influence des politiques de l'ONUSIDA, le Comité d'examen du Programme, ainsi que le travail à l'échelle régionale et nationale. La mise en œuvre des recommandations des évaluations sera suivie de près et des évaluations indépendantes des évaluations continueront d'être menées. Les possibilités pour les évaluations de contribuer à l'apprentissage organisationnel par le biais de la nouvelle stratégie de gestion des connaissances de l'ONUSIDA seront activement explorées.
9. Le prochain plan d'évaluation de l'ONUSIDA sera élaboré par le biais d'un processus consultatif au cours du second semestre 2023 et sera discuté avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants et le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation avant d'être présenté au Conseil pour approbation. Le plan d'évaluation s'appuiera sur un examen de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA par le MOPAN (Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales), ainsi que sur un examen indépendant de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA. Pour s'assurer que le plan d'évaluation comprend un nombre critique d'évaluations susceptibles d'influencer les politiques, les programmes, les processus, la prise de décision et la gouvernance, le Bureau d'évaluation devra disposer d'un personnel et de ressources appropriés et adéquats.
10. Outre le rappel des points de décision précédents, le CCP est invité à : *saluer les progrès réalisés* dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation, malgré les contraintes liées à la situation financière de l'ONUSIDA ; *demander* au Bureau d'évaluation de prendre en compte les conclusions et les recommandations des examens externes de la fonction d'évaluation et de la Politique d'évaluation dans son travail et ses plans futurs ; *demander* à la directrice exécutive de prendre en compte les conclusions et les recommandations de ces examens externes, ainsi que la situation financière, lorsqu'elle décidera des ressources et des effectifs du Bureau d'évaluation ; *attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation et le prochain Plan d'évaluation de l'ONUSIDA qui seront présentés au CCP en 2023.

Introduction

11. Ce document donne un aperçu de la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023. Le Plan d'évaluation a été élaboré sur la base de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA¹ et des contributions du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants, y compris les bureaux d'évaluation des Coparrainants. Le Plan d'évaluation a été examiné par le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation avant d'être présenté pour approbation au CCP en décembre 2021.
12. Lors de sa 49e session en décembre 2021, le CCP a approuvé le plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2022-2023.² Compte tenu de la situation financière de l'organisation, il a demandé à la directrice exécutive de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et de personnel adéquats, conformément à la politique d'évaluation approuvée par le conseil d'administration (points de décision 7.3 et 7.4).

Les membres du Conseil ont exprimé leur appréciation du travail important réalisé par le Bureau d'évaluation et ont salué les efforts déployés pour renforcer l'indépendance, la crédibilité et l'utilité des évaluations (UNAIDS/PCB (49)/21.35).³

Évaluations et autres activités réalisées

13. Pour tenir compte de la situation financière tendue de l'ONUSIDA et des perspectives de ressources pour 2022, le Bureau d'évaluation a revu le Plan d'évaluation au début de l'année 2022 et a réduit le nombre et la portée des évaluations et des activités à mener. En conséquence, le budget du Bureau d'évaluation pour l'année utilisé à des fins de planification a été réduit de 997 000 à 694 000 dollars (tableau 1).

Tableau 1 : Budget pour les évaluations et les activités en 2022 (\$)

Évaluations lancées en 2021	Budget initial	Budget révisé
Évaluations du Programme commun		
Populations clés*	30 000	30 000
Financement efficace et durable*	38 000	38 000
<i>Total pour les évaluations lancées en 2021</i>	<i>68 000</i>	<i>68 000</i>
Évaluations lancées en 2022	Budget initial	Budget révisé
Évaluations du Programme commun		
Enveloppes nationales	210 000	210 000
Protection sociale**	260 000	120 000
Travail au niveau national**	100 000	60 000
<i>Total pour les évaluations lancées en 2022</i>	<i>570 000</i>	<i>390 000</i>
Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA		
Centres de données de l'ONUSIDA	60 000	60 000
L'impact et les implications de la COVID-19***	90 000	(60 000)
Influence des politiques du Secrétariat de l'ONUSIDA****	120 000	(60 000)
Travail au niveau national et régional	40 000	20 000
<i>Total pour les évaluations lancées en 2022</i>	<i>310 000</i>	<i>200 000</i>
Activités	Budget initial	Budget révisé
Conception, développement des capacités, gestion		
Conception, gestion et suivi**	15 000	10 000
Culture d'évaluation et professionnalisation**	10 000	5 000
Évaluation de la qualité des rapports d'évaluation	24 000	21 000
<i>Total estimé pour les activités</i>	<i>49 000</i>	<i>36 000</i>
Total général	997 000	694 000

* initié en 2021 ; achevé dans la première moitié de 2022 ; le budget se réfère au financement en 2022.

** Nombre de pays et portée des activités réduits en raison de la situation financière de l'ONUSIDA.

*** Aucune évaluation n'a été réalisée ; en revanche, les questions sur la COVID-19 ont été incluses dans d'autres évaluations.

**** Évaluation reportée en raison de contraintes financières et d'un alignement organisationnel en cours.

Évaluations du Programme commun

14. **Le travail du Programme commun avec et pour les populations clés.** Cette évaluation a été gérée par les bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA, de l'OMS, de l'ONU DC et de l'UNESCO et menée par une équipe d'évaluateurs indépendants et de représentants des populations clés. Tous les coparrainants et les réseaux mondiaux de populations clés et de personnes vivant avec le VIH ont participé à l'évaluation en tant que membres d'un groupe de référence. L'évaluation a couvert la période 2018-2021 et a combiné une consultation mondiale et un examen des documents avec six études de cas approfondies par pays (au Cameroun, au Kenya, au Pérou, en Thaïlande, en Tunisie et en Ukraine), impliquant les populations clés à travers toutes les étapes de l'évaluation.
15. Bien que les personnes laissées pour compte soient au cœur de l'Agenda 2030, les populations clés ne bénéficient toujours pas d'un accès adéquat aux services liés au VIH et sont souvent victimes de stigmatisation, de discrimination et d'autres violations des droits de l'homme. Étant donné qu'environ deux tiers des nouvelles infections au VIH dans le monde se produisent parmi les populations clés et leurs partenaires sexuels, une évaluation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité et de l'équité du soutien du Programme commun aux populations clés a été identifiée comme une priorité.
16. L'évaluation a conclu que le Programme commun est reconnu et apprécié pour son soutien aux réponses des populations clés. Toutefois, il convient d'intensifier les activités de plaidoyer en faveur de la défense des droits humains et d'établir des priorités dans la programmation afin de lutter contre les inégalités et les poches d'incidence élevée. Des processus de planification inclusifs sont nécessaires pour améliorer la pertinence des activités du Programme commun et le système de suivi et de rapport doit être renforcé. Pour assurer la viabilité financière, il est nécessaire d'investir davantage dans les populations clés, d'intégrer les services de lutte contre le VIH et de faire en sorte que la couverture universelle des soins de santé fonctionne pour les différents groupes de populations clés.
17. L'évaluation s'est penchée sur les implications pratiques du soutien aux réponses communautaires et a examiné la mesure dans laquelle le Programme commun soutient la fourniture de services et s'engage stratégiquement avec les gouvernements pour améliorer les politiques et l'environnement favorable aux populations clés. Elle a évalué la manière dont le programme commun ouvre un espace aux groupes et réseaux clés de la population dans les processus décisionnels. L'évaluation a analysé dans quelle mesure les agences des Nations Unies sont équipées en termes de ressources humaines et financières pour fournir le soutien nécessaire. Elle a également mis en évidence les bonnes pratiques et les enseignements tirés.
18. Une réponse commune de la Direction aux recommandations de l'évaluation était en cours d'élaboration sous la direction de l'UNFPA, du PNUD et de l'UNODC, avec l'appui du Secrétariat de l'ONUSIDA. La réponse a identifié des actions prioritaires, avec des calendriers et des responsabilités clairs entre les Coparrainants et le Secrétariat pour relever les défis prioritaires identifiés par l'évaluation. Des événements ont été organisés pour diffuser l'évaluation et accroître la sensibilisation et l'appropriation aux différents niveaux du Programme commun. Le Bureau d'évaluation suivra la mise en œuvre de la réponse de la direction jusqu'en juin 2023.

19. **Travail du Programme commun sur l'efficacité et la durabilité.** L'évaluation du travail du Programme commun sur le financement efficace et durable a été gérée par les bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA et de l'UNFPA, avec le soutien du Programme alimentaire mondial. L'évaluation a combiné une consultation mondiale et un examen des documents avec des études de cas en Côte d'Ivoire, au Kazakhstan, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam. Alors que le monde est confronté à une crise économique importante, que le financement de la riposte au sida plafonne et que de nombreux pays sont encore aux prises avec les effets de la pandémie de COVID-19, les preuves et les leçons tirées de l'évaluation arrivent à point nommé pour promouvoir un financement durable et efficace de la riposte au sida.
20. L'évaluation a révélé que le Programme commun a contribué de manière importante à l'amélioration de l'efficacité allocative et technique de la réponse au VIH. À l'échelon national, le pouvoir fédérateur de l'ONUSIDA, son plaidoyer politique et son rôle d'intermédiaire neutre ont directement contribué à améliorer les processus de financement du Fonds mondial et du PEPFAR et les engagements nationaux en matière de VIH. L'inclusion par le Programme commun de la société civile, des organisations communautaires et des populations clés a directement contribué au financement des services aux populations clés et des réponses communautaires.
21. L'évaluation a recommandé d'améliorer la coordination et l'intégration du financement de la lutte contre le VIH dans la couverture sanitaire universelle et, plus largement, dans le programme de financement de la santé. L'efficacité allocative et technique, particulièrement axée sur le financement national, devrait être une priorité pour le Programme commun à l'avenir. Il faut également renforcer la capacité de la société civile, des organisations communautaires et des populations clés à s'engager dans le programme de financement. L'élaboration d'une réponse de la direction a été menée par le domaine d'activité du financement équitable au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA et le Bureau d'évaluation suivra la mise en œuvre de la réponse de la direction pendant un an.
22. **Enveloppes nationales du Programme commun.** Une évaluation des enveloppes nationales de l'ONUSIDA a été lancée au premier semestre 2022 et sera achevée au premier trimestre 2023. Les enveloppes nationales ont été introduites en 2017 dans le cadre d'un modèle opérationnel affiné visant à encourager la planification et l'action conjointes et à stimuler l'impact dans le cadre des plans conjoints des Nations unies sur le VIH et des plans-cadres des Nations unies pour l'aide au développement (PNUAD). Les fonds des enveloppes nationales s'élèvent à environ la moitié du total des fonds de base du Cadre unifié de résultats et de responsabilisation du budget (UBRAF) des Coparrainants. Les enveloppes nationales sont une composante d'un système intégré aux Nations Unies de réponse au VIH au niveau national, comprenant des évaluations des capacités des pays et des plans conjoints standardisés sur le VIH.
23. Les enveloppes pays ont été examinées en 2018 à travers six études de cas pays. Depuis lors, il n'y a cependant pas eu d'évaluation systématique des enveloppes nationales en tant que mécanisme d'allocation des ressources, de la manière dont les fonds ont été utilisés ou des résultats obtenus. Cette évaluation devrait combler cette lacune en évaluant l'utilisation et les résultats passés et présents des enveloppes nationales en vue d'informer la mise en œuvre des activités futures dans l'UBRAF 2022-2026 de l'ONUSIDA. L'évaluation est conçue pour aider le Programme commun à mieux définir les priorités, à allouer les fonds plus efficacement et à améliorer les actions et les résultats fondés sur des données probantes en vue d'atteindre l'objectif de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, à savoir mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.

24. **Travail du Programme commun sur la protection sociale.** Une évaluation des travaux du programme commun sur la protection sociale a été lancée au premier semestre 2022 et sera achevée au début de l'année prochaine. Elle est gérée conjointement par les bureaux d'évaluation de l'ONUSIDA, de l'OIT, du PAM et de l'UNICEF. D'autres coparrainants et partenaires externes font partie d'un groupe de référence pour l'évaluation. L'évaluation porte sur le travail du Programme commun visant à promouvoir une protection sociale sensible au VIH au niveau mondial et dans les régions et pays sur la période 2018– 2022. L'évaluation fait le point sur le niveau d'intégration du VIH (et de la tuberculose) dans les programmes de protection sociale, les partenaires impliqués et sur la manière dont l'intégration a été réalisée ; quels sont la couverture et l'accès à la protection sociale dans les différents groupes de population et profils épidémiques, et qui sont les personnes laissées pour compte.
25. L'évaluation fournira des recommandations aux Coparrainants et au Secrétariat pour maximiser la contribution à la protection sociale sensible au VIH, en faisant le point sur ce qui fonctionne bien, sur les domaines où des efforts sont nécessaires pour combler les lacunes existantes, et sur ce que le Programme commun devrait arrêter de faire ou faire moins, le cas échéant. L'évaluation contribuera à la planification future des interventions de protection sociale afin de renforcer leur portée et l'inclusion des personnes vivant avec, à risque ou affectées par le VIH.
26. **Évaluations au niveau national.** Des évaluations du Programme commun ont été réalisées au Lesotho et au Mali au cours du premier semestre 2022. L'objectif de ces évaluations était de déterminer le rôle et les contributions du Programme commun dans ces pays et de contribuer au positionnement stratégique du VIH dans les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Dans les deux pays, les agences des Nations Unies, les représentants des gouvernements et les partenaires ont clairement le sentiment que le VIH reste un domaine de travail clé pour les Nations Unies et que l'équipe conjointe est un bon mécanisme pour améliorer la coordination, la cohérence, l'efficacité et l'efficience. L'appui fourni par le bureau de l'ONUSIDA dans le pays et les Coparrainants est très apprécié par les autorités nationales. Il convient de poursuivre l'harmonisation et la simplification des rapports.
27. Les évaluations par pays se sont avérées être un moyen de renforcer non seulement la culture de l'évaluation, mais aussi la planification, le suivi et la gestion axée sur les résultats. Un point important est que l'évaluation du Programme commun au Mali comprenait un atelier de deux jours avec l'équipe conjointe des Nations unies sur le sida afin de reconstruire une théorie du changement du système des Nations unies visant à appuyer les efforts pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique dans le pays.

Évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA

28. **Centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA.** L'évaluation a été conçue comme une évaluation formative, pour faire le point sur les efforts afin d'établir des centres de données dans différentes régions, en mettant particulièrement l'accent sur les enseignements tirés de l'expérience du premier centre de données (établi en Asie et dans le Pacifique).
29. L'évaluation visait à déterminer la pertinence des centres de données, l'utilité de leur mise en place, les modalités de gestion, les résultats et la durabilité. Elle a identifié les éléments et les fonctions essentiels à leur réussite, tout en reconnaissant qu'ils peuvent prendre des formes différentes et jouer des rôles distincts selon les régions, en raison

de contextes épidémiques et de besoins organisationnels différents. Dans un contexte de ressources limitées, l'évaluation a généré des recommandations qui contribuent à tirer le meilleur parti des investissements dans les centres de données dans le contexte des stratégies globales de gestion de l'information et des connaissances de l'ONUSIDA.

30. ***L'impact et les implications de la COVID-19.*** Compte tenu des contraintes budgétaires et après un examen des analyses et des rapports préparés et présentés au CCP sur le VIH et la pandémie de COVID-19, il a été décidé qu'une évaluation distincte axée sur la COVID-19 ne constituerait pas une utilisation optimale des ressources. Au lieu de cela, des questions spécifiques sur l'impact et les implications de COVID-19 ont été incluses dans d'autres évaluations, comme l'évaluation de l'enveloppe pays. En parallèle, les possibilités de collaboration avec d'autres agences des Nations Unies sur une évaluation de COVID-19 ont été explorées dans le contexte du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG).
31. ***Influence des politiques du Secrétariat de l'ONUSIDA.*** Compte tenu des contraintes financières et afin de se concentrer sur d'autres évaluations et leur suivi, une évaluation de l'influence du Secrétariat de l'ONUSIDA sur les politiques a été reportée à 2023, lorsque la branche Politique, plaidoyer et connaissances de l'ONUSIDA devrait être pleinement établie.

Amélioration de la qualité des évaluations

32. Si les approches et les méthodes d'évaluation ont dû être ajustées et les évaluations menées à distance au plus fort de la pandémie de COVID-19, les missions dans les pays impliquant des entretiens en personne, des discussions de groupe et des visites sur site ont repris au second semestre 2021 et se sont poursuivies en 2022. Cela facilite et améliore la qualité de la collecte des données et des évaluations en général, à un moment où l'on se lasse de plus en plus des réunions virtuelles et des entretiens en ligne avec les informateurs clés (qui étaient nécessaires et ont bien fonctionné pendant la pandémie).
33. En plus de garantir la qualité des évaluations tout au long de chaque exercice, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA évalue chaque évaluation une fois qu'elle est terminée, dans le but d'améliorer la qualité globale des évaluations à l'avenir. Les évaluations sont réalisées par une institution universitaire indépendante, C4ED (Mannheimer Zentrum für Evaluation und Entwicklungsforschung), à l'aide d'un outil élaboré en collaboration avec le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation, en s'inspirant de la liste de contrôle de la qualité des évaluations de l'UNEG et des normes de qualité du CAD de l'OCDE pour le développement des évaluations.
34. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est un membre actif de l'UNEG et participe aux évaluations communes et à l'échelle du système des Nations Unies, aux groupes de travail et aux réunions de l'UNEG. La collaboration et le partage des connaissances et de l'expertise avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants sont particulièrement étroits et bénéfiques.

Suivi des évaluations

35. Pour s'assurer que les évaluations sont utilisées et que leurs recommandations sont mises en œuvre, le Bureau d'évaluation veille à ce que les responsables du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants aient la possibilité de contribuer aux recommandations de l'évaluation et de les co-crée. Une fois l'évaluation terminée, le

Bureau d'évaluation soutient le développement d'une réponse de la direction, avec une indication claire des activités à mettre en œuvre, des responsabilités et des délais. Pour les évaluations conjointes, une réponse de la Direction est élaborée conjointement par le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants.

36. Le Bureau d'évaluation suit la mise en œuvre des réponses de la Direction, qui sont publiées sur le site Web de l'ONUSIDA en même temps que les rapports d'évaluation, et suit les changements qui ont été provoqués par et en réponse à une évaluation. Le statut des évaluations et les réponses correspondantes de la Direction sont suivis à l'aide d'un tableau de bord (voir l'extrait en Annexe 1), qui reprend les recommandations de l'évaluation qui ont été acceptées ou partiellement acceptées et les progrès réalisés dans leur mise en œuvre.
37. Pour améliorer la communication sur les résultats, les conclusions, les recommandations ainsi que le suivi des évaluations, le site Web de l'ONUSIDA comprend une page dédiée à l'évaluation qui est régulièrement mise à jour. Des webinaires sont organisés avec les équipes d'appui régionales et les bureaux de pays, ainsi qu'avec d'autres bureaux, départements et coparrainants afin de partager les résultats, les conclusions et les recommandations des évaluations. Les plans futurs comprennent l'identification, la synthèse et la diffusion des questions récurrentes, systémiques ou transversales et des leçons apprises qui sont pertinentes pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et le Programme commun.

Comité consultatif d'experts

38. En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA en juin 2019, le CCP a approuvé la création d'un comité d'experts en tant qu'organe externe et indépendant chargé de fournir des conseils et des orientations en matière d'évaluation. Le rôle du Comité consultatif d'experts dans le cadre de l'architecture globale de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA et sa composition sont présentés à l'annexe 2.
39. Depuis sa création, le Comité consultatif d'experts s'est attaché à renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations au sein de l'ONUSIDA. Son importance a été réitérée par le CCP en décembre 2021 (UNAIDS/PCB (49)/21.35). En 2022, le Comité a continué à jouer un rôle clé en fournissant des conseils sur la portée et l'orientation des évaluations afin de garantir leur pertinence et leur utilité. Le Comité a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations concernant les manques de ressources de la fonction d'évaluation et a demandé que le Bureau d'évaluation soit financé conformément à la politique d'évaluation et au point de décision 7.3 de la 49e réunion du CCP en décembre 2021 (l'annexe 3 présente une lettre du Comité à la directrice exécutive à ce sujet).

Exécution du budget

40. Un budget d'environ 2 millions de dollars par an a été alloué à la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022-2023. Ce chiffre s'appuie sur la politique d'évaluation de l'ONUSIDA, qui a été approuvée par le CCP en juin 2019 et selon laquelle la somme allouée à l'évaluation est fixée à 1 % des ressources mobilisées par l'ONUSIDA. Comme le montre le tableau 2, les évaluations et les activités visant à renforcer la culture et la capacité d'évaluation, l'engagement des parties prenantes et la gestion représentent 50 % du budget. Le coût du personnel (qui devrait comporter trois personnes) représente environ 45 % du budget du Bureau d'évaluation. Environ 5 % ont été gardés en réserve pour des évaluations ou d'autres besoins émergents qui ne pouvaient être envisagés au moment de l'élaboration du plan d'évaluation.

41. Comme indiqué précédemment, compte tenu de la situation financière de l'ONUSIDA, le Bureau d'évaluation a réduit le nombre et la portée des évaluations à réaliser en 2022, le budget effectif des évaluations et des activités étant ramené de 997 000 dollars à 694 000 dollars (tableaux 1 et 2). Comme il n'a pas été possible de pourvoir un troisième poste au sein du Bureau d'évaluation, le budget effectif pour les frais de personnel du Bureau d'évaluation a été réduit à 676 000 dollars.

Tableau 2 : Budget d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)

Principales catégories	Budget initial*	Budget révisé**	Ressources sécurisées***
Évaluations et activités	997 000	694 000	608 900
Personnel	879 000	676 000	676 000
Besoins émergents	90 000	0	0
Total	1 966 000	1 370 000	1 284 900

* Montant représentant 1 % des dépenses opérationnelles selon la politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

** Révision du budget de planification pour tenir compte de la situation financière de l'organisation.

*** Comprend les fonds non essentiels pour les centres de données, les populations clés et les évaluations de la protection sociale.

42. La dernière colonne du tableau 2 indique les fonds obtenus à partir du budget de base pour les évaluations et les activités, ainsi que les frais de personnel. Sur les 608 900 dollars mobilisés pour les évaluations et les activités, 108 900 dollars représentent des fonds non essentiels pour le centre de données et les évaluations des populations clés, ainsi que le partage des coûts par le Programme alimentaire mondial pour l'évaluation de la protection sociale. Au 1er novembre 2022, 1 284 900 dollars (près de 95 % du budget révisé) avaient été mobilisés. Par conséquent, il a été possible de mettre en œuvre le plan d'évaluation avec quelques ajustements, comme décrit ci-dessus.
43. Le tableau 3 indique les dépenses estimées ainsi que les engagements fermes par rapport au budget pour l'évaluation estimée au 31 décembre 2022.

Tableau 3 : Mise en œuvre par rapport au Plan d'évaluation de l'ONUSIDA en 2022 (\$)

Principales catégories	Budget initial*	Financement total**	Dépenses***	%
Évaluations et activités	997 000	608 900	504 480	83 %
Personnel	879 000	676 000	671 520	99 %
Besoins émergents	90 000	0	0	0 %
Total	1 996 000	1 284 900	1 176 000	92 %

* Montant représentant 1 % des dépenses opérationnelles selon la politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

** Financement total alloué à partir du budget de base de l'ONUSIDA plus les fonds non essentiels obtenus (pour la période biennale).

*** Dépenses réelles projetées et engagements fermes prévus au 31 décembre 2022.

44. Comme le montre le tableau 3, les dépenses par rapport au budget pour les évaluations et autres activités représentent 83 % du financement total mobilisé pour les évaluations et autres activités. Entre-temps, les dépenses pour les frais de personnel représentent presque 100 % du financement prévu pour les frais de personnel en 2022. Aucun fonds conservé pour des besoins imprévus n'a été utilisé et le taux d'exécution global s'élève à 92 % du budget révisé. En tant qu'unité comptant deux employés, sans soutien administratif dédié, le Bureau d'évaluation est mis à rude épreuve et la réalisation de toutes les évaluations prévues pour 2022-2023 sera un défi.

Tournés vers le futur

45. Deux évaluations, en voie d'achèvement, se poursuivront jusqu'en 2023 et devraient s'achever au premier trimestre de l'année. Il s'agit de l'évaluation des enveloppes par pays et de l'évaluation du travail du Programme commun sur la protection sociale. La conception d'une évaluation du travail du Secrétariat de l'ONUSIDA sur le suivi communautaire a commencé et l'évaluation devrait débuter au premier trimestre 2023 dans le cadre d'une évaluation à mi-parcours d'un accord de coopération entre l'ONUSIDA et les Centres américains de contrôle des maladies.
46. D'autres évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA, qui devraient débuter en 2023, porteront sur l'influence du Secrétariat de l'ONUSIDA sur les politiques et sur le partenariat entre le Fonds mondial et le Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi que sur le Comité d'examen du Programme du Secrétariat de l'ONUSIDA et les activités régionales et nationales.
47. L'évaluation du Programme commun sur l'intégration du VIH dans les soins de santé primaires commencera au premier semestre 2023, tandis que l'évaluation des travaux du Programme commun sur les droits humains devrait commencer au second semestre 2023 si des ressources suffisantes peuvent être mobilisées. Les deux évaluations auront un groupe de gestion comprenant des experts en évaluation des Coparrainants et le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Tous deux seront également dotés d'un groupe de référence comprenant des spécialistes techniques des Coparrainants, du Secrétariat et de la société civile. Les évaluations du travail du Programme commun au niveau national seront réalisées en fonction de la demande et des possibilités de les utiliser pour positionner le VIH dans les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau national.
48. Le suivi des évaluations et la mise en œuvre de leurs recommandations resteront une priorité en 2023. Une stratégie de gestion des connaissances, qui est en cours d'élaboration, devrait offrir aux évaluations des possibilités supplémentaires de contribuer à l'apprentissage organisationnel et de renforcer la culture de l'évaluation et l'appréciation de l'évaluation en général.
49. À l'avenir, il sera important de s'appuyer sur les efforts visant à renforcer la capacité d'évaluation. Le Bureau d'évaluation doit conserver des ressources et un positionnement qui lui permettent de contribuer à l'amélioration des politiques, des programmes, des processus, de la prise de décision et de la gouvernance, tout en restant indépendant. En tant que fonction mondiale relevant directement du Conseil d'Administration, l'emplacement naturel du Bureau d'évaluation semble être au « centre global » de l'ONUSIDA à Genève.
50. Les conclusions et les recommandations de l'examen MOPAN de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA seront examinées attentivement pour identifier les lacunes ou les faiblesses et renforcer davantage la fonction d'évaluation. Ceci est

particulièrement important, car l'évaluation était l'un des domaines les plus faibles dans le précédent examen MOPAN de l'ONUSIDA en 2015-2016. Un examen de la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA devrait être achevé au cours du premier semestre 2023. Cette mesure s'appuie sur la Politique d'évaluation adoptée par le CCP en 2019, qui prévoyait un examen indépendant de la Politique d'évaluation après quatre ans afin de s'assurer qu'elle reste pertinente.

51. Un Plan d'évaluation pour 2024-2025 sera élaboré au cours du second semestre de 2023. Le Plan d'évaluation tiendra compte des conclusions et des recommandations de l'examen du MOPAN ainsi que de l'examen de la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA et de tout ajustement qui pourrait être nécessaire suite à ces examens. Le Plan d'évaluation sera élaboré par le biais d'un processus consultatif impliquant le personnel des Coparrainants et du Secrétariat. Il sera discuté avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants, ainsi qu'avec le Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation avant d'être présenté au CCP pour approbation.

Conclusion

Assurer une fonction d'évaluation robuste

52. Jusqu'en 2019, une équipe d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts de l'ONUSIDA pour renforcer la redevabilité, la transparence, l'apprentissage organisationnel et la gouvernance du Programme commun. À la suite d'un processus consultatif qui a impliqué les États membres, la société civile et les Coparrainants, la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA a été présentée au CCP et approuvée par ce dernier en juin 2019. La politique a fait l'objet de discussions approfondies au sein d'un groupe de travail du CCP et d'un examen par les pairs par les bureaux d'évaluation des Coparrainants avant d'être présentée au CCP pour approbation.
53. La manière dont la politique a été élaborée et a progressé a été saluée par le Corps commun d'inspection dans son examen de l'ONUSIDA en 2019 (JIU/REP/2019/7).⁴ En 2020, l'architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation a été mise en place. Il s'agissait de l'établissement du Comité consultatif d'experts et la formalisation du Bureau d'évaluation en tant qu'unité indépendante sur le plan structurel et fonctionnel, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant directement compte au CCP (voir Annexe 2).
54. De grands progrès ont été réalisés au cours des cinq dernières années pour établir une fonction d'évaluation solide à l'ONUSIDA. Pour maintenir la dynamique actuelle, le Bureau d'évaluation doit être positionné, doté de ressources et de personnel, conformément à la politique d'évaluation, qui prévoit d'allouer 1 % des dépenses de l'organisation à l'évaluation. Ceci est essentiel pour que le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA puisse jouer un rôle clé dans la gestion des connaissances, l'apprentissage organisationnel et les efforts pour améliorer la redevabilité, la transparence et la gouvernance. Tout affaiblissement de la fonction entraînerait une perte des acquis récents par lesquels le personnel utilise de plus en plus les preuves évaluatives dans son travail. Cela nuirait également à la crédibilité de l'ONUSIDA à l'extérieur.
55. Les conclusions et recommandations d'une évaluation de la fonction d'évaluation dans le cadre de l'examen MOPAN de l'ONUSIDA seront disponibles au cours du premier semestre 2023. Un examen indépendant de la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA - prévue par la politique au bout de quatre ans - sera mené au cours du premier semestre de l'année prochaine pour s'assurer que la politique reste pertinente. Les deux examens informeront le prochain Plan d'évaluation de l'ONUSIDA et devraient

également alimenter les discussions sur les ressources, le personnel et les méthodes de travail du Bureau de l'évaluation.

Propositions de décisions

Le Conseil de coordination du programme est invité à :

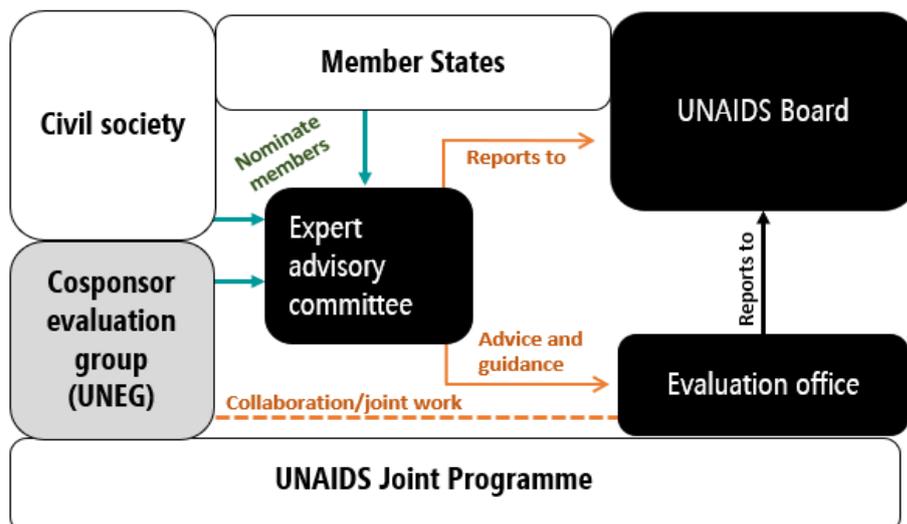
56. *Appeler les* points de décision 7.3 et 7.4 de la 49e réunion du Conseil de Coordination du Programme, qui *entre autres*
 - a. ont félicité des progrès continus dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation et,
 - b. compte tenu de la situation financière de l'organisation, ont réitéré le point 9.3 de la décision de la 47e réunion du Conseil demandant à la Directrice exécutive de veiller à ce que la fonction d'évaluation reste dotée de ressources et d'effectifs suffisants, conformément à la politique d'évaluation approuvée par le Conseil dans le point de décision 6.6 de sa 44e session,
 - c. ont approuvé le plan d'évaluation 2022-2023 (UNAIDS/PCB (49)/21.28) et attendent avec impatience le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en 2022 ;
57. *Accueillir* les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'évaluation, malgré les contraintes liées à la situation financière de l'ONUSIDA ;
58. *Prendre note de la réponse de la direction ONUSIDA /PCB (51)/22.35;*
59. *Prendre note du fait que la Directrice exécutive a envisagé des options pour financer le Bureau de l'évaluation dans le contexte actuel de la situation financière de l'ONUSIDA ;*
60. *Attendre avec impatience* le prochain rapport annuel sur l'évaluation et le prochain plan d'évaluation de l'ONUSIDA qui seront présentés au Conseil de Coordination du Programme en 2023.

Annexe 1 : Évaluations à effectuer en 2020-2022

Extrait du tableau de bord d'évaluation de l'ONUSIDA

Titre de l'évaluation	Statut de l'évaluation	Réponse de la direction
Évaluations réalisées en 2022		
Évaluation des enveloppes nationales de l'ONUSIDA	<i>en cours</i>	<i>non commencé</i>
Évaluation du travail du Programme commun sur le VIH et la protection sociale	<i>en cours</i>	<i>non commencé</i>
Évaluation des centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>terminé</i>	<i>non commencé</i>
Évaluations du travail du Programme commun au niveau national : Lesotho et Mali	<i>terminé</i>	<i>en cours d'exécution</i>
Évaluation du rôle du Programme commun en matière d'efficience et de durabilité	<i>publié</i>	<i>en cours de développement</i>
Évaluation du travail du Programme commun avec et pour les populations clés	<i>publié</i>	<i>en cours d'exécution</i>
Évaluations réalisées en 2021		
Évaluations du travail du Programme commun au niveau national : Brésil, Gabon et République démocratique du Congo	<i>publié</i>	<i>en cours d'exécution</i>
Évaluation du plan d'action pour l'égalité des sexes 2018-2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Examen des preuves de la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables	<i>publié</i>	<i>ne s'applique pas</i>
Évaluation du travail du Programme commun visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles et à réagir face à ce problème	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluations réalisées en 2020		
Évaluation des salles de situation sanitaire nationale	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluations du travail du Programme commun au niveau national : Mozambique et Viet Nam	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation de l'aide du Secrétariat de l'ONUSIDA pour accélérer la riposte face au VIH dans les villes	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation indépendante de la riposte du système de l'ONU face au sida en 2016 – 2019	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation de la collaboration entre l'ONUSIDA et les CDC américains sur le renforcement des capacités de santé publique et des systèmes d'information stratégique	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>
Évaluation du mécanisme d'appui technique de l'ONUSIDA	<i>publié</i>	<i>suivi terminé</i>

Annexe 2 : Présentation de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA.



Conseil de coordination du programme

Approuve la Politique d'évaluation, le Plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

Groupe d'évaluation des coparrainants

Rassembler et exploiter les ressources des bureaux d'évaluation des Coparrainants pour les évaluations liées au VIH et promouvoir les évaluations conjointes et à l'échelle du système liées au VIH.

Comité consultatif d'experts

Organe externe qui fournit des conseils sur l'évaluation, composé de sept membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du Conseil de l'ONUSIDA (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1). Les membres du Comité consultatif d'experts sont nommés pour deux ans et ne peuvent pas être renommés plus d'une fois. Le Comité est actuellement composé de :

1. **Dr Elizabeth Moreira dos Santos**, chercheuse et consultante indépendante (Amérique latine et Caraïbes), Présidente ;
2. **M. Raymond Yekeye**, Président du Conseil national du SIDA du Zimbabwe (Afrique) ;
3. **Dr Zunyou Wu**, épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (Asie-Pacifique) ;
4. **Mme Sigrid Vorobjov**, chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire, Estonie (Europe orientale) ;
5. **Professeur Till Bärnighausen**, Directeur de l'Institut de santé globale de Heidelberg (pays d'Europe occidentale et autres pays) ;
6. **Mme San Patten**, consultante indépendante en recherche et évaluation (délégation des ONG) ; et
7. **M. Marco Segone**, Directeur du Bureau d'évaluation du FNUAP (groupe d'évaluation des Coparrainants).

Annexe 3 : Lettre du Comité consultatif d'experts

Madame Winnie Byanyima
Directrice exécutive, ONUSIDA
20, Avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse
ByanyimaW@unaids.org

jeudi 20 octobre 2022

Re : l'importance d'une évaluation adéquatement financée à l'ONUSIDA

Chère Madame,

Nous sommes les membres du Comité consultatif d'experts sur l'évaluation de l'ONUSIDA et nous vous écrivons pour vous faire part de nos préoccupations concernant le manque de ressources du Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA. Tout d'abord, nous aimerions remercier le Conseil de l'ONUSIDA pour sa vision et son soutien dans la création de notre comité, car cela démontre clairement la valeur que l'ONUSIDA accorde aux fonctions d'évaluation et de surveillance. Le Bureau d'évaluation a fait ses preuves en matière d'identification de questions d'évaluation et de domaines d'intérêt précieux, et de conduite d'évaluations de qualité qui fournissent des fonctions essentielles d'apprentissage et d'amélioration de la qualité dans l'ensemble des programmes de l'ONUSIDA aux niveaux mondial et national. En outre, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA joue un rôle essentiel en réunissant les bureaux d'évaluation de toutes les autres agences coparrainantes des Nations Unies pour réaliser des évaluations conjointes de haute qualité. Nous espérons que vous serez d'accord avec le fait que le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA fournit une évaluation rigoureuse des processus et des résultats du Programme commun ainsi que des programmes du Secrétariat de l'ONUSIDA, ce qui est un élément essentiel pour être une organisation apprenante.

Nous nous sentons obligés de souligner qu'en dépit de l'importance de la fonction d'évaluation, seul 1 % du budget de base de l'ONUSIDA est alloué à l'évaluation, ce qui est en soi modeste comparé aux petites et moyennes agences des Nations Unies dont les budgets d'évaluation varient de 1,4 à 3 %. Cependant, même la modeste allocation de 1 % pour les fonctions d'évaluation n'a pas été réalisée conformément à la Politique d'évaluation (veuillez vous référer aux décisions 7.3 de la 49e réunion et 9.3 de la 47e réunion du CCP). En effet, en 2022, seuls 67 % du budget cible de 1 % devraient être mobilisés (1 322 000 dollars au lieu de 1 996 000 dollars).

Plus spécifiquement, le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation s'inquiète du fait que les deux employés à temps plein sont surchargés. Avec seulement un soutien administratif ad hoc, l'achèvement des projets d'évaluation engagés en 2022-2023 sera très difficile pour ces deux employés talentueux, mais surchargés de travail. Les preuves fondées sur l'évaluation peuvent être considérées comme une chose abstraite, mais la fonction d'évaluation exige des connaissances solides, des capacités sophistiquées en matière de mise en réseau et un engagement fort pour recueillir et entendre équitablement les points de vue de divers partenaires à des tables de négociation dont ils auraient pu être exclus. Il s'agit d'une entreprise qui prend du temps et qui est cruciale puisqu'elle traite de la mise en œuvre et, en

fin de compte, des conséquences de la politique et des programmes de l'ONUSIDA. Nous sommes préoccupés par le fait que le manque de personnel rend le Bureau d'évaluation vulnérable à la perte de productivité et de mémoire institutionnelle, si l'un de ces précieux membres du personnel venait à partir.

Nous vous demandons donc de nous aider à faire en sorte que l'ONUSIDA affecte les ressources financières et humaines conformément à la Politique d'évaluation approuvée par le Conseil de Coordination du Programme. Un Bureau d'évaluation fort et productif est nécessaire pour profiter des occasions importantes de partager les leçons apprises par une application efficace et significative des connaissances avec les parties prenantes au sein et en dehors du secteur du VIH. Nous avons vu à quel point les fonctions d'évaluation sont précieuses à l'échelle nationale, les pays appliquant directement les résultats des évaluations de l'ONUSIDA dans la conception de leurs plans de programme. Les partenaires au niveau national ont exprimé leur appréciation pour les informations d'évaluation qui sont facilement applicables, donnent des preuves crédibles et une légitimité à la société civile pour faire pression en faveur d'une allocation plus efficace des fonds aux priorités, et donnent la parole à diverses parties prenantes et partenaires. Ainsi, la fonction d'évaluation est extrêmement utile pour élaborer un programme politique fondé sur des données probantes, collaboratif et réalisable.

Enfin, nous demandons respectueusement que les décisions concernant les ressources et l'emplacement du Bureau d'évaluation soient reportées jusqu'à la fin de la révision du MOPAN et de la révision de la politique d'évaluation.

Nous attendons avec impatience votre réponse et restons dévoués à notre rôle de conseil pour vous, le Conseil de Coordination du Programme et le Bureau d'évaluation.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Membres du Comité consultatif d'experts de l'ONUSIDA sur l'évaluation

Elizabeth Moreira dos Santos, Experte indépendante (Amérique latine et Caraïbes)

Zunyou Wu, épidémiologiste en chef, Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (Asie-Pacifique)

Raymond Yekeye, Directeur des programmes, Conseil national du sida, Zimbabwe (groupe Afrique)

Till Bärnighausen, Directeur de l'Institut de santé globale de Heidelberg (pays d'Europe occidentale et autres pays)

Sigrid Vorobjov, Chercheuse principale, Institut national du développement sanitaire (Europe orientale)

San Patten, Expert indépendant, Canada (Délégation des ONG du Conseil de l'ONUSIDA)

Marco Segone, Directeur, Bureau d'évaluation, UNFPA

Copie : Joel Rehnstrom - Directeur, Évaluation

Notes de fin

¹ [Politique d'évaluation de l'ONUSIDA](#)

² [Plan d'évaluation 2022-2023 de l'ONUSIDA](#)

³ [Rapport de la 49^e réunion du CCP](#)

⁴ [Rapport du CCI sur l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA](#)